



Rapport d'activité 2025

Santé au Travail en Iroise



2025 en quelques évènements	3
Chiffres clés	4
Edito du Président	5
Mot de la Directrice	6
Partie 1	7
Présentation de la Santé au Travail en Iroise	7
1. Les missions de l'association STI	7
2. Organisation territoriale de STI	8
3. Organisation générale du service	11
3.1 ORGANIGRAMME GENERAL DU SERVICE EN 2025	11
3.2 LES INSTANCES DE GOUVERNANCE	11
3.3. LE CADRE DE L'ACTIVITE	14
✓ Synthèse 2025 sur le recueil de la satisfaction, des attentes et besoins	16
✓ Synthèse 2025 sur le traitement des réclamations	17
Perspectives 2026.....	18
Partie 2	19
Rapport administratif	19
1. Ressources humaines.....	19
2. La gestion des adhérents	20
2.1 LE SERVICE DE SANTE AU TRAVAIL EN IROISE	20
2.2 CARTOGRAPHIE DES ADHERENTS.....	20
2.3 LES ADHESIONS ET RADIATIONS 2025.....	21
Partie 3	23
L'activité des équipes en santé-travail	23
1. Les chiffres clés du suivi médical des salariés en 2024	23
1.1 REPARTITION DES EXAMENS MEDICAUX PAR LIEU DE VISITE	23
1.2 EXAMENS MEDICAUX REALISES PAR LES PROFESSIONNELS DE SANTE EN 2025.....	24
1.3 LE SUIVI DES INTERIMAIRES	26
1.4 LE SUIVI DES SAISONNIERS	27
1.5 LE SUIVI DES INTERMITTENTS	27
2. Les chiffres clés des actions en milieu du travail	27

2.1	APERÇU SUR LES FICHES D'ENTREPRISES	27
2.3	ACTIVITE INTERDISCIPLINAIRE.....	28
2.4	ACTIVITE DE L'ASSISTANTE SOCIALE	31
3.	Le maintien dans l'emploi	32

Mars

Agrément

Renouvellement de l'agrément et de l'habilitation INB du service



Demande d'agrément
2025-2030



Juin

Assemblée générale

De nombreux adhérents ont répondu à notre invitation. Les échanges ont porté sur la vie de l'association, ses projets et l'approbation des comptes



Juin

Certification Niveau 1

Notre service a été certifié le 30 juin 2025 dans le cadre du référentiel AFNOR SPEC 2217 - niveau 1



Oct.

Salon compense ton Handicap

Le service a rencontré les entreprises et les salariés qui s'interrogent sur le maintien en emploi



Mai

Signature du CPOM

Le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens a été signé par la STI, la DREETS et a CARSAT pour une durée de 5 ans



Juin

Suivi de la santé des intérimaire

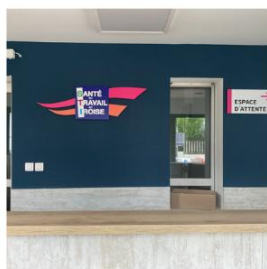
La STI a organisé une réunion d'information dédiée au suivi de la santé des travailleurs intérimaires en partenariat avec le FASST



Sept.

nouveaux locaux à Carhaix

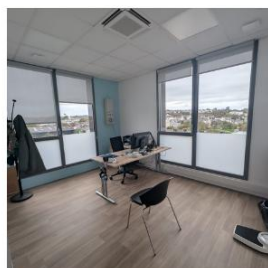
Les équipes ont intégré de nouveaux locaux plus fonctionnels et accessibles PMR



Nov.

Inauguration St Renan

Les équipes ont intégré de nouveaux locaux plus fonctionnels et accessibles PMR



1

Nos adhérents

7 296 entreprises

103 318 salariés pris en charge



2

Suivi médical

50 965 visites dont 68% réalisées par les médecins

78% des visites réalisées dans les centres principaux



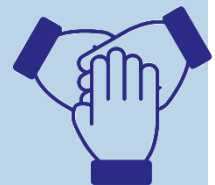
3

Prévention de la désinsertion professionnelle

155 personnes prises en charge

97 salariés reçus par la chargée de mission

9 085 propositions d'aménagements de poste (Annexe 4)



4

Action en milieu du travail

1078 fiches d'entreprise rédigées (Nouvelles ou MAJ)



5

Ressources médicales (ETP)

23,2 médecins du travail ou collaborateurs médecins

19,6 infirmier(e)s en santé au travail



Chers adhérents,

Depuis de très nombreuses années, Santé au Travail en Iroise œuvre aux côtés des dirigeants et de leurs salariés afin d'accompagner les démarches de prévention, quel que soit le secteur d'activité couvert par son agrément ou la taille de l'entreprise adhérente.

L'ambition du Conseil d'Administration est de faire de Santé au Travail en Iroise le meilleur partenaire prévention et santé au travail de notre territoire.

Pour cela, le Conseil d'Administration (paritaire) a souhaité une optimisation des réponses aux demandes afin de favoriser les actions en milieu de travail au bénéfice du plus grand nombre.

Nous avons aussi eu à cœur de maintenir de bonnes conditions d'exercice pour les professionnels de STI et d'offrir des conditions d'accueil en visite médicale aux normes voulues. C'est pourquoi, nous avons pris la décision d'investir dans de nouveaux locaux.

Je sais que plusieurs d'entre vous se questionnent sur l'apport de leur service de prévention et de santé au travail. C'est pour faire connaître l'ensemble de notre offre que des petits déjeuners d'information ont été proposés aux adhérents de tous les territoires dès 2025. Cette formule gagnante sera reconduite en 2026.

Alors que la pénurie de professionnels médicaux touche de nombreux secteurs, nous avons la chance de pouvoir dire que notre association ne rencontre pas de difficulté. Cela ne signifie pas que l'activité n'y est pas soutenue car le nombre de demandes de visites ne cesse de croître, particulièrement s'agissant des visites non programmées (visites à la demande, de reprise, de pré-reprise, embauche...). En revanche, cela signifie que nos adhérents bénéficient d'un accès aux professionnels de santé appréciable.

A l'heure où de nombreuses avancées technologiques apparaissent, se posera la question de l'application pratique au sein de notre association. C'est avec une grande attention à ce sujet que les membres du Conseil d'Administration, nouvellement désignés pour 4 ans au 1er avril 2026, entameront cette année placée sous le signe de l'innovation.

Michel COMBE



Nous avons vécu une année 2025 très riche au cours de laquelle notre association a été très fortement mobilisée sur les chantiers structurants que sont l'agrément du service et sa certification.

Le Conseil d'Administration a également tenu à améliorer la qualité d'accueil de plusieurs lieux de visites médicales : Saint-Renan, Carhaix et Brest Le Port. Cette décision s'est matérialisée par l'achat de nouveaux bâtiments à Saint-Renan et au Relecq-Kerhuon (déménagement prévu fin 2026) et par la location de nouveaux locaux à Carhaix.

Les professionnels de STI ont poursuivi leurs missions auprès des adhérents que ce soit sur le volet prévention ou médical, dans le cadre d'une offre de service en développement.

A ce titre, notre ambition est de maintenir la qualité de nos prestations et d'accroître l'offre proposée aux adhérents. Nous recherchons également à adapter nos modes d'intervention et à mettre à disposition nos outils pour une optimisation accrue et une équité de traitement entre adhérents. Les outils Mon Approche Prévention et mon Diagnostic Prévention, dont l'usage est en forte croissance, sont un exemple d'outils évolutifs et collaboratifs au service de tous.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent les temps forts et les réalisations 2025. Ce rapport d'activité vous permettra aussi de mieux connaître notre association et nos ambitions pour une prévention optimale à la portée de tous.

Mme France BLANCHARD

Partie 1

Présentation de la Santé au Travail en Iroise

La STI, association loi 1901, accompagne les entreprises, leurs salariés et les partenaires institutionnels dans une perspective de prévention des risques professionnels et de promotion de la santé au travail en défendant l'idée que nos équipes contribuent à réduire l'impact du travail sur la santé au sein de la population.

La STI collabore avec l'Université de Bretagne Occidentale, le CHRU de Brest, la DREETS, la CARSAT Bretagne, PRESANSE Bretagne et PRESANSE, *etc.*

1. Les missions de l'association STI

La mission principale du service de Santé au Travail en Iroise (STI) est d'éviter toute altération de la santé des travailleurs du fait de leurs activités professionnelles.

Quatre missions pour une stratégie globale d'intervention.



La compétence du service de santé est interprofessionnelle à l'exception du secteur du bâtiment et des travaux publics.

Le service est agréé pour le suivi des entreprises de travail temporaire sur la même zone géographique et le suivi individuel de l'état de santé de travailleurs classés au sens de l'article R. 4451-57 exécutant ou participant à l'exécution d'une opération dans un établissement comprenant une installation nucléaire de base (INB).

Une convention avec le FASTT, destinée à favoriser l'accompagnement des intérimaires en situation de désinsertion professionnelle, a été signée début 2025.

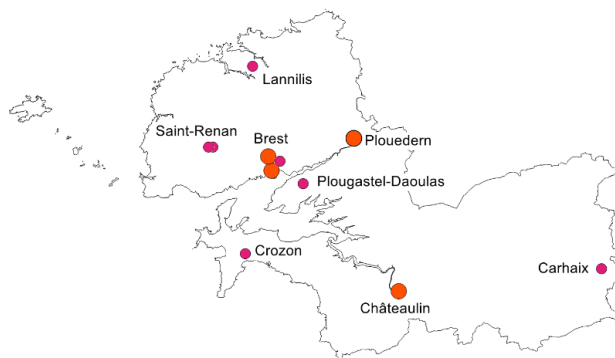
Enfin, l'association surveille par voie de conventions des établissements publics et des établissements de la fonction publique territoriale dès lors que les instances de gouvernance se sont prononcées favorablement et dans la mesure où elle dispose de ressources médicales suffisantes pour faire face à ses obligations.

2. Organisation territoriale de STI

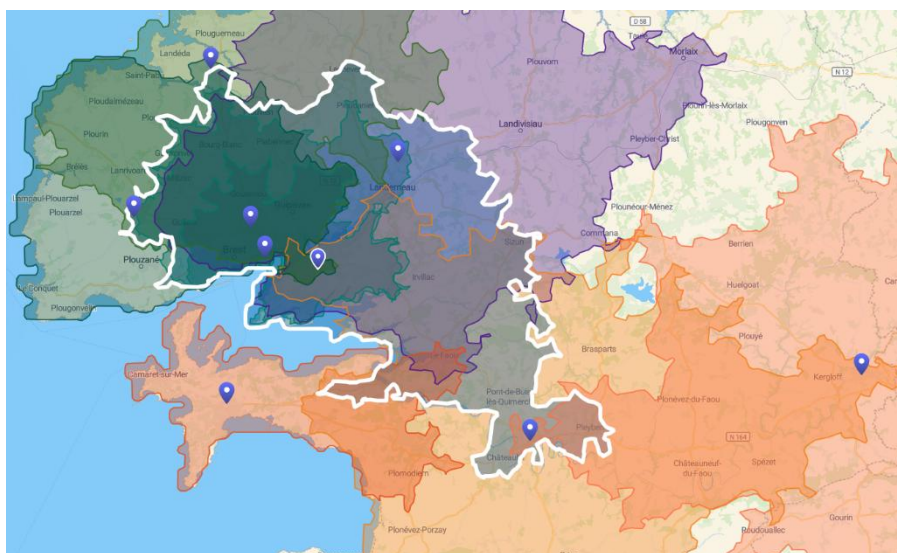
L'agrément couvre le territoire géographique du pôle métropolitain du pays de Brest ainsi que les cantons de Carhaix, de Huelgoat et de Châteauneuf du Faou.

Les équipes sont déployées sur 4 centres principaux et 6 centres annexes, répartis au plus près de nos adhérents.

Le siège social de l'association est situé au 6 bis, rue de Kervézennec à Brest. Les personnels administratifs, les intervenants en prévention des risques professionnels des secteurs de Brest et une partie des équipes médicales de santé au travail (EMST) y exercent leur activité.



Carte 1 : Emplacement des centres du service



Carte 2 : Emplacement des centres du service

Tous les salariés (hors Ouessant) sont à moins de 30 minutes d'un centre.

Les équipes du service se rendent une fois par an sur Ouessant pour recevoir les salariés.

Les centres principaux

Brest-Kervézennec (siège)



Brest- Le Port



Plouerdern



Châteaulin



Les centres secondaires

➤ Dépendant de Brest-Kervézennec

Lannilis



Saint-Renan



Plougastel



➤ Dépendant de Châteaulin

Carhaix-Plouguer



Crozon



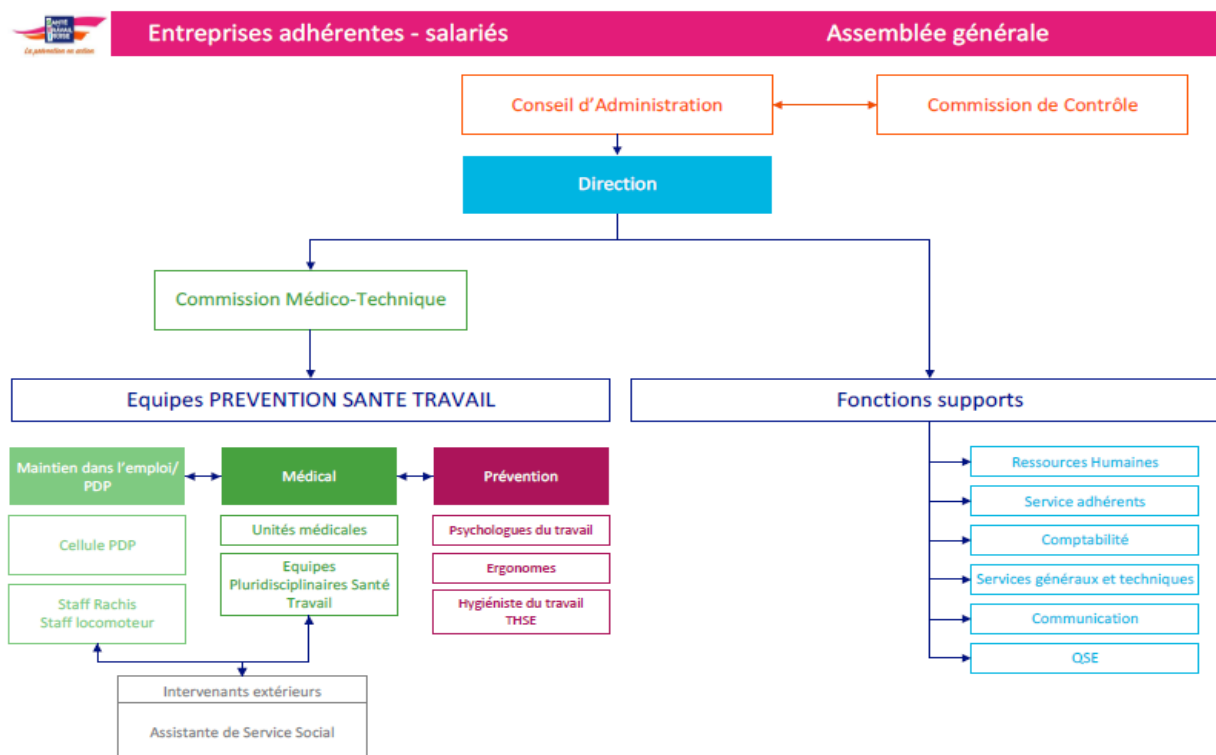
L'année 2025 a vu le déménagement de 2 des centres secondaires du service :

- A Saint Renan, les centres existants ont été regroupés dans un nouveau local, ce qui a permis l'installation d'une seconde équipe à temps plein.
- A Carhaix, le centre a déménagé pour de nouveaux locaux permettant l'accueil des personnes à mobilité réduite.

D'autres projets immobiliers ont été amorcés courant 2025 et devraient se concrétiser fin 2026 et début 2027.

3. Organisation générale du service

3.1 Organigramme général du service en 2025



3.2 Les instances de gouvernance

3.2.1 Le conseil d'administration

Dans le cadre de la mise en œuvre de la réforme des Services de santé au travail, les documents statutaires du service ont été mis à jour. Les nouveaux statuts ont été validés lors de l'Assemblée Générale extraordinaire du 7 mars 2022.

L'association est administrée paritairement par un conseil d'administration de 20 membres désignés pour quatre ans. 10 membres employeurs font partie de la délégation patronale (MEDEF, CPME et U2P). Sa composition est le résultat d'une concertation au niveau du département entre les représentants patronaux. La répartition des sièges entre les 10 membres du collège salarié a été conservée ainsi : 4 postes pour l'organisation syndicale CFDT, 3 postes pour la CGT, 1 poste pour FO, 1 poste pour la CFE/CGC et 1 poste pour la CFTC. Le conseil d'administration a été réuni 6 fois en 2025.

Le **conseil d'administration** assure la bonne marche de l'association. Il prend les décisions concernant la gestion courante du service de santé au travail et **fixe les grandes orientations stratégiques**.

Parmi ses missions, nous retrouvons notamment :

- L'arrêt des comptes annuels et prévisionnels,
- La détermination du montant des cotisations versées par les adhérents,
- La gestion des biens et des fonds de l'association,
- L'approbation du projet de service pluriannuel élaboré au sein de la commission médico-technique.

10 membres employeurs	10 membres salariés
Monsieur COMBE Michel (MEDEF) Société CEGEFI Conseils	Madame VAN DAELEN Estelle (CFDT) CORSER Iroise
Madame LE DROGO Frédérique (MEDEF) UIMM 29	Monsieur GOGLY Charles (CFDT) IKEA
Monsieur LAURANS Sandrine (MEDEF) ADECCO	Poste vacant (CFDT)
Monsieur ROBIN Christophe (MEDEF) France POULTRY	Poste vacant (CFDT)
Madame MONFORT Johanna (MEDEF) SOCOPA	Monsieur LE JEUNE Gaëtan (CGT) IME GENETS D'OR
Madame DRAGON Cécile (CPME) TE2M	Monsieur LE CORVAISIER François (CGT) DON BOSCO
Madame KERMARREC Myriam (CPME) CERID	Monsieur LE FLOCH Philippe (CGT) AMITIES D'ARMOR
Poste vacant (CPME)	Madame BREMOND Sonia (CFE-CGC) FINANCO
Madame GUENEGAN Christelle (U2P) 100% COIFFURE	Poste vacant (FO)
Poste vacant (U2P)	Monsieur COSKER François (CFTC) FRANCE TRAVAIL
Bureau	
Président Monsieur COMBE Michel	Vice-président Monsieur Philippe LE FLOCH
Présidente déléguée Madame LE DROGO Frédérique	Vice-présidente déléguée /
Secrétaire Madame LAURANS Sandrine	Trésorier Monsieur LE JEUNE Gaëtan

Tableau 1 : Les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2025

3.2.2 La commission de contrôle

10 membres salariés	5 membres employeurs
Madame VAN DAELEN Estelle (CFDT) CORSER Iroise	Monsieur DU FRETAY Yann (MEDEF) Union des Entreprises
Monsieur GOGLY Charles (CFDT) IKEA	Monsieur NOYAL Christophe (MEDEF) MEUNIER
Poste vacant (CFDT)	
Poste vacant (CFDT)	
Monsieur LE JEUNE Gaëtan (CGT) IME GENETS D'OR	
Monsieur LE CORVAISIER François (CGT) DON BOSCO	Monsieur LAMBERT Frédéric (MEDEF) SOFICAR
Monsieur LE FLOCH Philippe (CGT) AMITIES D'ARMOR (Résidence Branda)	Madame DRAGON Cécile (CPME) GTID
Madame BREMOND Sonia (CFE-CGC) FINANCO	1 poste vacant (U2P)
Poste Vacant (FO)	-
Monsieur François COSKER (CFTC) France Travail	
Présidente Madame BREMOND Sonia	Secrétaire Mme DRAGON Cécile

Tableau 2 : Les membres de la Commission de Contrôle au 31 décembre 2025

La commission de contrôle est appelée à émettre conformément aux articles D.4622-31 et 32 un avis sur :

- L'état prévisionnel des recettes et des dépenses et sur l'exécution du budget,
- Le recrutement, la nomination, l'affectation, la rupture du contrat et le transfert d'un médecin du travail, le licenciement d'un IPRP,
- La création, suppression, modification de secteurs,
- La création, suppression, modification d'emploi d'un médecin du travail/IPRP/Infirmiers.

Elle est informée de tout changement de secteur ou d'affectation d'une entreprise de 50 salariés et plus à un médecin du travail, des observations et mises en demeure de l'Inspection du travail, des observations du médecin inspecteur du travail, de la synthèse annuelle de l'activité du service. Chaque année le rapport administratif et financier complété du rapport comptable établi par le cabinet d'expertise comptable et certifié par un commissaire aux comptes lui est soumis.

La commission de contrôle a été réunie 6 fois en 2025.

3.2.3 La commission Médico-Technique

Métiers représentés
Président de l'association
Directeur STI
Médecin coordinateur (membre permanent)
5 Médecins délégué(e)s
2 Infirmier(e)s
2 IPRP (1 ergonome + 1 intervenant HSE)
2 Conseillères en prévention des risques professionnelles
4 Secrétaires médicales

Tableau 3 : Métiers composant la Commission Médico-technique

La commission médico-technique est force de proposition concernant les priorités d'action à mener.

Elle peut s'appuyer sur des pôles de compétence appelés « groupes référents », afin de permettre aux professionnels de résoudre les problèmes spécifiques nécessitant des compétences particulières, et ainsi apporter aux entreprises et aux salariés des réponses d'une qualité optimale en matière de santé au travail.

La commission a été réunie 6 fois en 2025. Sa composition actuelle a été validée en septembre 2025.

3.3. Le cadre de l'activité

3.3.1. LE CPOM :

Les CPOM sont des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens, conclus pour une durée de 5 ans maximum, entre :

- Les services de prévention et de santé au travail interentreprises (SPSTI)
- La Direction Régionale de L'économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS)
- La Casse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT Bretagne).

Depuis 2012 et la réforme de la médecine du travail, les SPSTI ont l'obligation de signer ce contrat tripartite pour assurer leurs missions. Les CPOM visent à mettre en place une synergie des acteurs de la santé au travail en faveur d'un renforcement de la prévention et l'établissement de partenariat opérationnel.

Signé en mai 2025, le CPOM définit 3 axes d'action :

- La prévention de la désinsertion professionnelle et le maintien dans l'emploi à travers la poursuite de la mise en œuvre des missions de la cellule PDP ;
- La prévention du risque chimique en accompagnant les TPE-PME dans la mise en œuvre d'une démarche de préventions des risques chimiques, en axant plus particulièrement sur les produits Cancérigène, Mutagène ou Reprotoxique (CMR)
- Maintien de l'interconnaissance entre les organismes de prévention régionaux en participant activement aux réunions du Comité Départemental de Prévention des Risques Professionnels (CDPRP 29).

3.3.2 Le projet de service 2025-2030

Notre projet de service s'appuie sur 5 axes dont les actions seront déployées jusqu'en 2030.

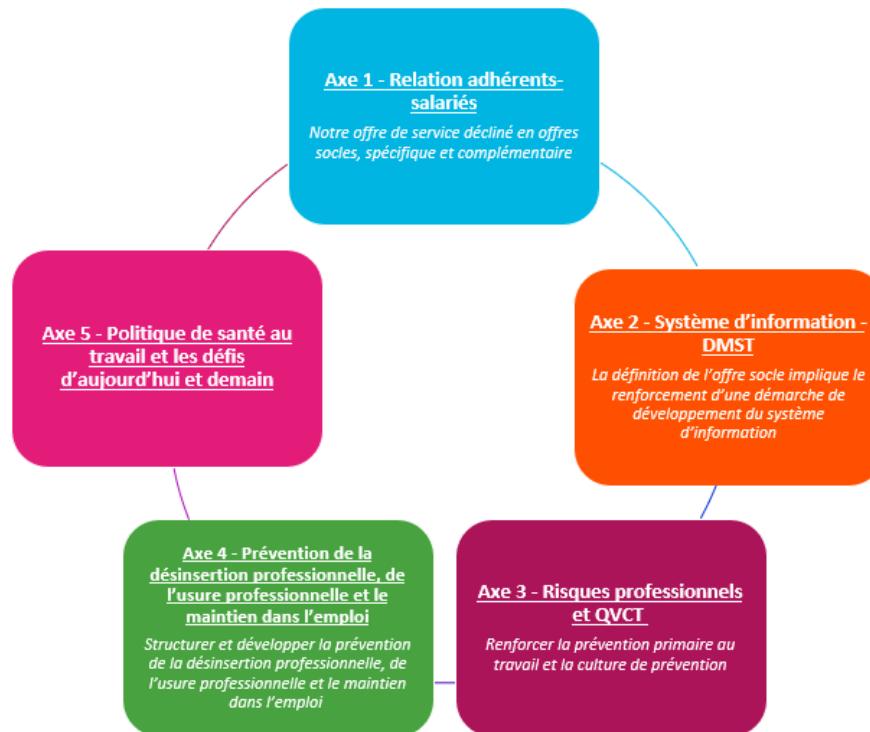


Illustration 1 : Les 5 axes du projet de service

3.3.3 Démarche Qualité

En juin 2025, STI a obtenu son niveau I de certification, basé sur le référentiel AFNOR SPEC 2217, marquant ainsi une étape majeure dans notre démarche d'amélioration continue.

Cette certification, délivrée par un organisme indépendant, « Qualipôle », atteste de la conformité de notre service aux exigences de qualité du service rendu aux adhérents.

Un engagement collectif pour structurer notre démarche qualité

L'année 2025 a prolongé la démarche initiée en 2024, en déployant sur l'opérationnel les engagements de la gouvernance sur la politique qualité du service. Cela a été réalisé par un travail de documentation, d'harmonisation et de traçabilité de nos processus :

- Documentation des activités : identification et description détaillée des activités concernées par le référentiel, permettant de clarifier les responsabilités et les modalités de mise en œuvre.
- Formalisation des processus : élaboration de procédures écrites, accessibles à tous, pour garantir une approche homogène et reproductible sur l'ensemble de nos sites.
- Harmonisation des pratiques : mise en place de processus communs pour assurer une qualité de service constante.
- Traçabilité de nos activités, pour une meilleure exploitation des données sur nos plans d'action.

Une dynamique d'engagement et d'appropriation par les équipes, pour la qualité du service rendu aux adhérents.

Cette obtention est le résultat d'un travail collaboratif et d'une implication transversale : médecins du travail, infirmiers, assistantes, personnel administratif, et de l'ensemble des services supports qui ont contribué à l'élaboration et à l'amélioration des procédures, et d'une « culture qualité » qui s'ancre dans le quotidien.

- Sensibilisation de l'ensemble des collaborateurs à la norme et aux nouvelles procédures. Un accent particulier est mis lors de l'accueil et l'intégration des nouveaux collaborateurs, systématiquement sensibilisés sur la démarche dès leur prise de fonction.
- Participation active à l'élaboration et la validation des documents qualité, notamment au sein des groupes de travail créés au sein du COPIL qualité.
- Implication dans les audits internes : 8 collaborateurs, formés fin 2024 ont ainsi pu mobiliser cette nouvelle compétence pour mener des audits internes sur le 1^{er} semestre, préparant ainsi l'évaluation externe du mois de juin.
- Participation à l'audit externe du 16 au 20 juin 2025 : plus de 30 collaborateurs ont été audités.

L'écoute adhérent, levier essentiel de notre démarche qualité

Les adhérents sont au cœur de notre démarche d'amélioration continue. Leur expérience de nos services, leur expertise, au travers de leurs retours, constituent des informations précieuses pour enrichir et améliorer notre offre de service et nos pratiques.

En 2025, dans le cadre de la certification, le service a structuré deux dispositifs clés pour favoriser cette écoute :

- L'un dédié au recueil et l'analyse de la satisfaction des besoins et attentes des adhérents.
- L'autre au traitement des réclamations et à l'analyse des causes, en vue d'actions correctives et préventives. Les modalités de traitement et de dépôt des réclamations sont accessibles depuis juin 2025 sur notre site internet - <https://sti29.fr/nous-contacter/> - et en affichage sur nos centres.

✓ Synthèse 2025 sur le recueil de la satisfaction, des attentes et besoins

Une première enquête a été déployée, entre octobre et décembre 2025, afin de questionner les adhérents sur l'opportunité de mettre en place une ou des offres complémentaires, parmi une liste prédéfinie de prestations, à échéance du 1^{er} trimestre 2026 :

6421 adhérents ont été sollicités, 131 ont répondu.

Thématiques proposées pour la mise en place d'offre complémentaire	
Elaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) pour les TPE (-20 salariés).	22%
Conduite du changement (diagnostic des impacts psychologiques, ateliers collectifs avec les salariés pour favoriser l'expression et la recherche de sens).	17%
Campagne de vaccination non obligatoire.	15%
Conférence interactive en promotion de la santé ou webinaire, avec l'intervention d'un ou plusieurs experts sur des thématiques variées en santé publique (prestation UBO-Département de Prévention en Santé de la faculté de Médecine et Sciences de la Santé de Brest).	14%
Analyse de pratique (dispositif collectif de réflexion qui permet aux salariés d'analyser leur activité et d'échanger sur leurs pratiques).	14%
Médiation (démarche confidentielle permettant de rétablir le dialogue entre deux ou plusieurs parties en conflit).	12%
Autres	6%

Tableau 4 : Classement des thématiques proposés pour la mise en place d'une offre complémentaire en fonction de l'intérêt des adhérents lors de l'enquête (exprimé en %)

Les réponses et actions initiées à la suite de cette enquête ont été présentés lors de l'Assemblée Générale, le 26/11/2025 :

- Préservation des moyens sur notre cœur de métier : Suivi individuel de l'état de santé des salariés, prévention du risque professionnels et prévention de la désinsertion professionnelle ;
- Renforcement de la communication sur les prestations incluses dans la cotisation (offre socle) ;
- Déploiement d'une offre complémentaire sur l'année 2026 :
 - Mise en place d'une offre de service pour les adhérents qui souhaitent la réalisation de prestations au-delà de celles incluses dans leur cotisation (offre socle) ;
 - Signature d'une convention de partenariat avec le Département de Prévention de la Santé de la faculté de médecine de l'UBO afin de réaliser des interventions sur-mesure chez nos adhérents.

✓ Synthèse 2025 sur le traitement des réclamations

Suite à la mise en place du dispositif, sur le 2nd semestre, le service a enregistré 5 réclamations.

Les réponses apportées ont permis de les clôturer.

Sur ces 5 réclamations, 4 portent sur la facturation pour absentéisme aux rendez-vous fixés aux salariés dans le cadre du suivi individuel de l'état de santé.

Ce sujet est donc inscrit en groupe amélioration sur le 1^{er} trimestre 2026, pour :

- Identifier les causes probables ;
- Trouver des pistes de résolution ;
- Vérifier leur efficacité.

Perspectives 2026

2025 a donc été une année de consolidation de la structuration et de la formalisation de notre système qualité, condition essentielle pour engager sereinement les étapes suivantes.

Elle pose les bases d'une démarche qualité pérenne, qui se poursuivra en 2026 sur 3 axes principaux :

- La poursuite de la démarche de certification :
 - Définition et mise en place des indicateurs permettant de mesurer les activités et les processus en lien avec l'offre socle.
 - Analyse des informations ainsi fournies sur notre activité, et définition des objectifs à atteindre.
- La consolidation, dans les pratiques professionnelles, de la dynamique initiée depuis 3 ans :
 - Transversalité entre les services et les métiers ;
 - Harmonisation des pratiques au sein d'une même activité, formalisation et traçabilité des activités.
- Le plein déploiement des dispositifs :
 - De mesure et d'analyse de la satisfaction des adhérents.
 - D'analyse et d'intégration dans l'amélioration continue des sujets portés par les réclamations.

1. Ressources humaines

Au 31 décembre 2025, l'association emploie ;

- Un effectif réel de 130 collaborateurs (y compris les remplaçants),
- Un effectif équivalent temps plein/temps complet HORS REMPLACEMENTS DES ABSENTS de 115.15,
- 9 personnes sont en remplacements de personnes absentes

	Effectifs ETP			
	2024		2025	
	H	F	H	F
Médecins du travail	6.9	14.35	8.1	15.1
Collaborateurs médecins	0	1	0	0
Infirmières	1.89	16.67	1.9	17.7
Assistants médicales	0	33.47	0	30.77
CPRP	0	15.21	0	16.8
Préventeurs	2	6.2	2	5.3
Fonctions supports	0.75	13.96	1.7	15.78
Total	11.54	100.86	13.7	101.45
	112.40		115.15	

Tableau 5: Répartition des effectifs en équivalent temps plein au sein de STI

2. La gestion des adhérents

2.1 Le service de Santé au travail en Iroise

7 296 entreprises



103 318 salariés pris en charge



L'association comptabilisait **7 296** entreprises ayant au moins un salarié déclaré en début d'année 2025.

Les effectifs déclarés en début d'année 2025 : **90 345**. Les données déclaratives indiquées sont celles qui sont extraites au 31 mars de chaque année, une fois la campagne des déclarations considérée comme achevée. À cette date, et après relance, les entreprises qui n'auraient pas renvoyé leur déclaration se voient attribuer le dernier effectif connu.

Au total, l'association a pris en charge **103 318** salariés (102 141 en 2024), soit +1,15 %.

L'effectif pris en charge est le nombre de salariés ayant eu au moins une facturation dans l'année. Cela comprend les effectifs déclarés en début d'année ainsi que les nouveaux salariés pris en charge en cours d'année.

2.2 Cartographie des adhérents

2.2.1. Répartition des adhérents ayant au moins un salarié déclaré en début d'année (données DOE)

Taille de l'entreprise	Nombre d'entreprises	%	Nombre de salariés	%
1 à 4 salariés	3 979	54,54%	8 411	9,31%
5 à 10 salariés	1 652	22,64%	11 516	12,75%
11 à 49 salariés	1 333	18,27%	28 74	31,07%
50 à 99 salariés	208	2,85%	14 299	15,83%
100 à 199 salariés	78	1,07%	10 514	11,67%
200 à 299 salariés	27	0,37%	6478	7,17%
> 300 salariés	19	0,26%	11 026	12,20%

Tableau 6: Répartition par taille d'entreprise des entreprises et de leurs salariés (données DOE)

Parmi les entreprises adhérentes à la STI, **77.2% sont des entreprises de moins de 10 salariés** et emploient **22% des salariés** ayant un suivi dans notre service.

2.2.2. Répartition des salariés déclarés par type de surveillance (données DOE)

	2023		2024		2025	
	Nb salariés	%	Nb salariés	%	Nb salariés	%
SIS	63 340	73,25	64 573	72,15	64 090	70,94%
SIA	5 768	6,67	5 938	6,63	6 075	6,72%
SIR	17 363	20,08	18 988	21,22	20 180	22,34%

Tableau 7: Répartition des salariés par type de surveillance

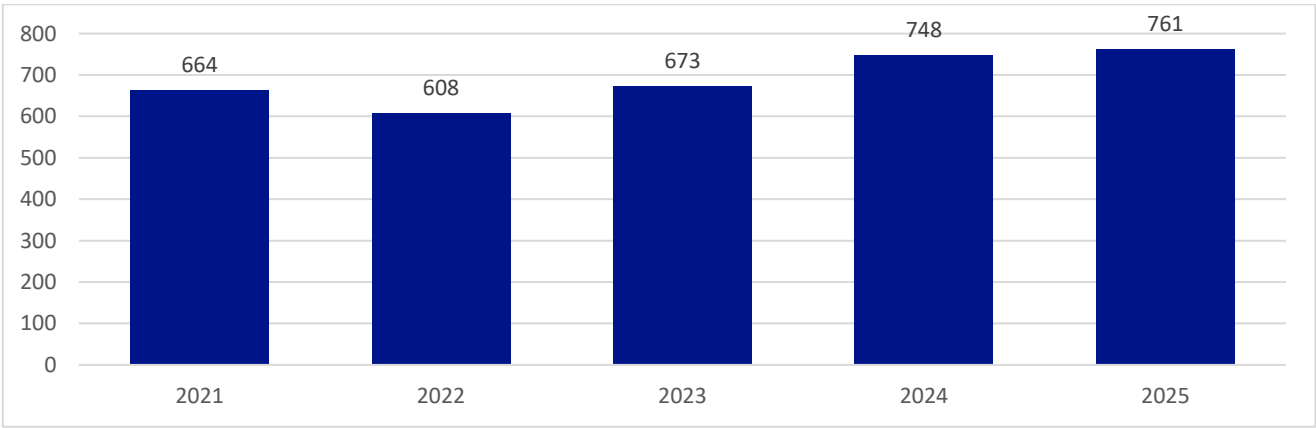
Évolution du Suivi Médical pour les Salariés avec CACES ou Habilitation Électrique depuis le 1^{er} octobre 2025.

Le décret n°2025-355 du 18 avril 2025 complété par l’arrêté du 26 septembre 2025, entré en application le 1^{er} octobre 2025, modifie la nature des documents médicaux exigés pour l’obtention de l’autorisation de conduite de certains engins et pour l’habilitation électrique. Ces changements ont un impact sur les types de suivi médical applicables en fonction des expositions professionnelles.

Les salariés soumis à une autorisation de conduite ou exerçant des travaux électriques ne relèvent donc plus d’un suivi individuel renforcé (SIR), que s’ils cumulent d’autres expositions spécifiques relevant de ce suivi.

2.3 Les adhésions et radiations 2025

1.3.1. Nombre d’entreprises ayant adhéré dans l’année



Graphique 1 : Les évolutions des adhésions

1.3.2. Nombre d'entreprises radiées en 2025 : 586 (-14,3%)

Motifs de radiation	Nombre d'entreprises 2024	Nombre d'entreprises 2025
Changement de SIREN	40	21
Radié autre	25	13
Radié à la demande de l'adhérent	50	42
Radié cessation d'activité	76	78
Radié fusion	12	17
Radié liquidation judiciaire	27	41
Radié plus de personnel	130	176
Radié pour non-paiement	115	123
Radié vente- reprise	82	67
Transféré sur un autre site	127	8

Tableau 8: Nombre d'entreprises radiées en 2024 et 2025

Partie 3

L'activité des équipes en santé-travail

1. Les chiffres clés du suivi médical des salariés en 2024

1.1 Répartition des examens médicaux par lieu de visite

Lieu de visite	Nombre de visites en 2024	% / centre	Nombre de visites en 2025	% / centre
Centre KERVEZENNEC	21 355	43,4%	22 270	43,7%
Centre ALAIN COLAS	7 326	14,9%	7 592	14,9%
Centre CHATEAULIN	3 869	7,9%	3 814	7,5%
Centre PLOUEDERN	5 865	11,9%	6 092	12,0%
Total centres principaux	38 415	78,12%	39768	78,0%
OUESSANT	15	0	2	0,0%
LANNILIS	905	1,8%	855	1,7%
SAINT RENAN 1	1 603	3,3%	1569	3,1%
SAINT RENAN 2 (RACINE)	1 152	2,3%	1397	2,7%
PLOUGASTEL-DAOULAS	1 232	2,5%	1229	2,4%
CARHAIX	2 505	5,1%	2576	5,1%
CROZON	864	1,8%	1045	2,1%
Total centres annexes	8 276	16,83%	8 673	17,0%
BREST /PORT	1 105	2,2%	1 164	2,3%
CHATEAULIN /CARHAIX	1 343	2,7%	1 360	2,7%
Total en entreprise	2 448	4,98%	2 524	5,0%
Téléconsultation	36	0,1%	0	0,0%
Total	49 175		50 965	

Tableau 9: Répartition des examens médicaux par lieu de visite

Sur le périmètre de Saint Renan, un nouveau centre a ouvert en novembre 2025, permettant d'affecter une seconde équipe permanente. Les anciens sites (Clos Nevez et Racine) ont été fermés.

Tous secteurs confondus, 7602 absences en visites médicales ont été constatées au 31.12.2025 (dont 4446 non excusées).

Constat d'un ratio de 1246 visites médicales par professionnel de santé (en ETP).

1.2 Examens médicaux réalisés par les professionnels de santé en 2025

Natures de visites	Réalisés par		Total
	un médecin	un infirmier	
Visites d'embauche	8 403	10 737	19 140
VIP	4597	10 737	15 334
EMA	3806		3 806
Visites périodiques	8 615	5 719	14 334
VIP	4 054	4 208	8 262
Visites intermédiaires pour les SIR	234	1511	1 745
EMA	4327		4 327
Visites de préreprise	4 139		4 139
Visites de reprise	5268	78	5346
Visites à la demande	7 562		7 562
Dont demande du salarié	1 725		1 725
Dont demande de l'employeur	1 333		1 333
Dont demande du médecin du travail	4 504		4 504
Visites INB	337		337
Visites de mi-carrière	51	3	54
Visites post-exposition	16		16
Visites de fin de carrière	37		37
Total	34 428	16537	50 965

Tableau 10: Examens médicaux réalisés par les professionnels de santé en 2025

Il est à noter que pour les infirmiers, les visites de reprise concernent des visites de reprise après maternité pour les salariés en SIS sur l'année 2025.

Depuis 2026, une délégation de visites sous protocole a été validée pour les visites de reprises maternité de salariées quel que soit leur suivi et les visites de mi-carrière.

Pour l'année 2025, on constate :

- Une **augmentation du nombre total de salariés reçus en visite (+3,6%),**
- Une **stabilisation des visites d'embauche (-0.2%),**
- Une **augmentation des visites périodiques (+ 7,85%),**
- Une **augmentation des visites de préreprise (+5,1%),**
- Une **augmentation des visites de reprise (+2,7%),**
- Une **augmentation persistante des visites à la demande (+ 5%).**

Dans le cadre des consultations et suivi individuel de l'état de santé des salariés les professionnels de santé, en fonction des situations effectuent :

- Des examens complémentaires en interne et/ou des prescriptions d'examens complémentaires en externe,
- Des informations de prévention primaire
- Des informations concernant les vaccins, soit dans le cadre d'une obligation vaccinale professionnelle, soit en termes de suivi des recommandations.

Les professionnels de santé peuvent être amené à adresser les salariés (cf. tableau 11), :

- Orientations médecins traitants et/ou spécialistes
- Orientations psychologues (328) ; assistantes sociales,
- Orientation Centre de Pathologie professionnelle CHRU BREST,
- Orientation vers des dispositifs de prévention de la désinsertion professionnelle (cf. tableau 12)...

Nature orientation	Nb salariés
Allergologie	1
Autre spécialiste	4
Cardiologie	14
Consultation addictologie	5
Consultation alcoologie	1
Consultation anti-tabac	7
Consultation pathologie professionnelle	45
Dentiste	7
Dermatologie	11
Diététicien / Nutritionniste	3
Endocrinologie	1
Gynécologie	29
Médecin traitant	828
Neurologie	5
O.R.L.	89
Oncologie	1
Ophtalmologie	182
Orthopédie	3
Pneumologie	5
Psychiatrie	20
Rhumatologie	13
Urgences	4
Vaccinations	243
Total	1362

Tableau 11 orientations des salariés reçus en visite vers la médecine de ville (certains salariés ont pu recevoir plusieurs orientations)

Nature orientation	Nb salariés
AGEFIPH	1
ARPIJ (Action Remobilisation Professionnelle Indemnité Journalière)	7
Bilan CEP (Conseil Evolution Professionnel)	111
CAP EMPLOI / SAMETH	125
Centre de réadaptation fonctionnelle	22
Chargé de PDP	29
CRPE (Convention Rééducation Professionnelle en Entreprise)	1
FASTT (intérimaires)	12
MDPH Orientation suivi handicap	179
Recommandation invalidité	9
Service social externe	88
Total	486

Tableau 12 Orientations des salariés reçus en visite vers des dispositifs de prévention de la désinsertion professionnelle (certains ont pu être orientés vers plusieurs dispositifs)

1.3 Le suivi des intérimaires

Le suivi en santé au travail des intérimaires est un sujet d'importance notamment compte tenu de la variabilité des expositions professionnelles auxquelles ces personnels sont soumis, les difficultés de traçabilité les concernant et les données de sinistralités où la surreprésentation de cette catégorie particulière de salariés est manifeste.

Sur les secteurs de Brest, deux médecins assistés chacun d'une assistante médicale se sont partagés le suivi de cette population. Une infirmière en santé au travail est affectée sur un des deux services à mi-temps depuis 2024.

Sur le secteur de Châteaulin, la surveillance des intérimaires est assurée par l'ensemble des 3 équipes médicales (médecins et infirmières) du secteur avec une forte proportion d'intérimaires surveillés au sein même d'entreprises utilisatrices de taille conséquente.

Type de visites	2021	2022	2023	2024	2025
Total examens médicaux	1 787	1 974	2 134	1 928	1 758

Tableau 13 : Nombre d'intérimaire suivi par an

Afin de mieux accompagner les salariés intérimaires, le service a signé une convention avec le Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire (FASTT) en janvier 2025. En juin, une réunion d'information en partenariat avec le FASTT a été proposé aux entreprises d'intérim. Elle avait pour thème le suivi de l'état de santé des intérimaires.

1.4 Le suivi des saisonniers

Deux assistantes sont chargées de l'organisation de ces sessions, respectivement sur les secteurs de Brest et Châteaulin.

Module de	2021	2022	2023	2024	2025
Total des saisonniers	415	510	483	486	480

Tableau 14: Nombre de saisonniers sensibilisés par an

50 entreprises ont été concernées par une action de sensibilisation aux risques professionnelles en 2025.

1.5 Le suivi des intermittents

L'association suit également les intermittents du spectacle ayant des activités sur notre secteur géographique pour le compte de Thalie Santé basé en région parisienne. 112 intermittents ont été reçus en visite en 2025. La STI a signé une convention avec THALIE Santé.

2. Les chiffres clés des actions en milieu du travail

2.1 Aperçu sur les fiches d'entreprises



En 2025, 1061 adhérents ont bénéficié de la création ou de la mise à jour de leur fiche d'entreprise par les équipes médicales en santé au travail (EMST).

Fiches d'entreprise 2024	2024	2025
Création	722	746
Mises à jour	64	332

Tableau 15: Suivi de la réalisation et mis à jour des fiches d'entreprises

Le déploiement de Mon Approche Prévention, auprès des professionnels (formations et mise à disposition du matériel) ainsi que leur adhésion à cet outil, a pour objectifs principaux une hausse sensible de réalisation de fiche d'entreprise et une uniformisation des pratiques. Cet outil permet aussi d'apporter une aide à la réalisation de leur DUERP pour les adhérents.

2.3.1 Activité des ingénieurs et techniciens en prévention des risques professionnels

Trois intervenants HSE présents dans le service à temps complet.

1

107 demandes reçues en 2025

2

158 interventions en cours ou terminées au 31/12/2025

3

Animation de

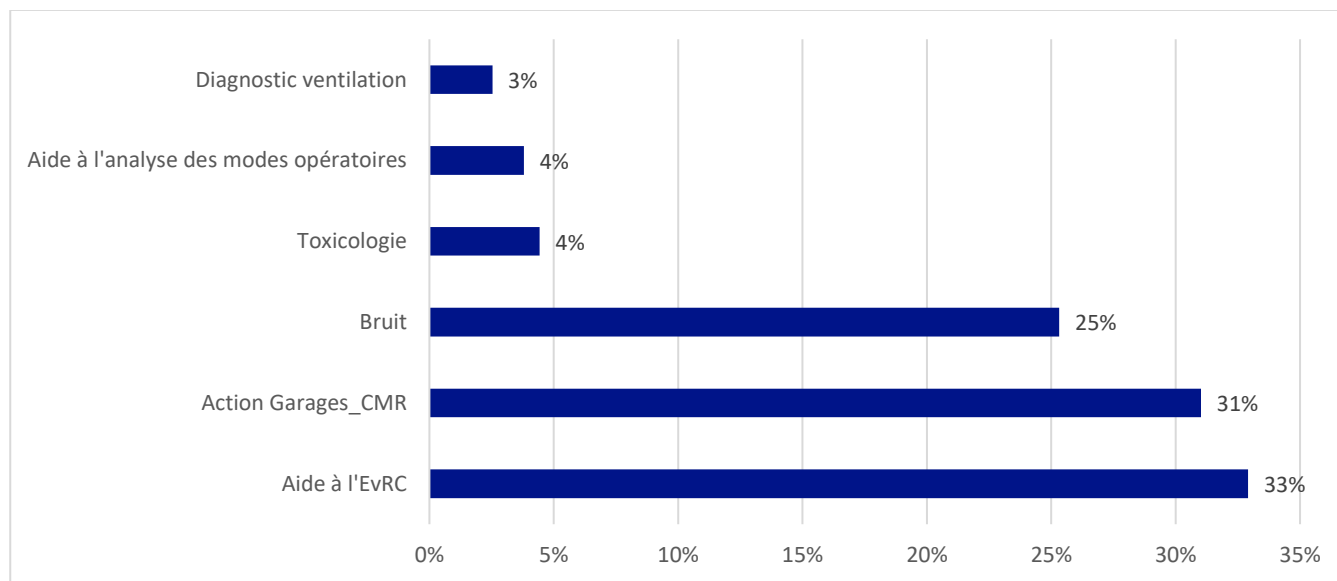
- 18 sessions de sensibilisations des risques liés au bruit
- 6 sessions de sensibilisation au risque chimique
- 3 sessions de sensibilisation à destination du personnel saisonnier

4

78% pour les entreprises de moins de 50 salariés
Dont 44% pour les entreprises de moins de 10 salariés

5

59% des interventions réalisés en pluridisciplinarité (co-intervention avec médecin, interne, IDEST, CPRP, IPRP)



Graphique 2 : Types d'interventions réalisées par les HSE en 2025

En intégrant l'action Garages, la part de l'accompagnement à l'Évaluation du Risque Chimique représente 64% des actions réalisées en 2025, avec un total de 101 interventions.

2.3.2 Activité des ergonomes

Trois ergonomes sont employés dans le service à temps complet.

1

92 demandes reçues en 2025 dont 19 pour des sensibilisations travail sur écran (

2

131 interventions en milieu de travail en cours ou terminées pour le service au 31/12/2025 dont 15 actions de sensibilisations travail sur écran au cours ou terminées
Dont **72 %** des interventions (hors sensibilisations saisonniers ou travail sur écran) ont concerné plusieurs salariés.

3

Co-animation de **16** actions de sensibilisations saisonniers auprès de 173 salariés

4

En 2025, **97** entreprises et près de 1 205 salariés adhérents ont bénéficiés de l'intervention des ergonomes.

5

En 2025 (hors action saisonniers), **12 %** des interventions (terminées ou en cours) ont été réalisées dans des entreprises de moins de 11 salariés
36 % des interventions ont eu lieu dans des entreprises de moins de 50 salariés

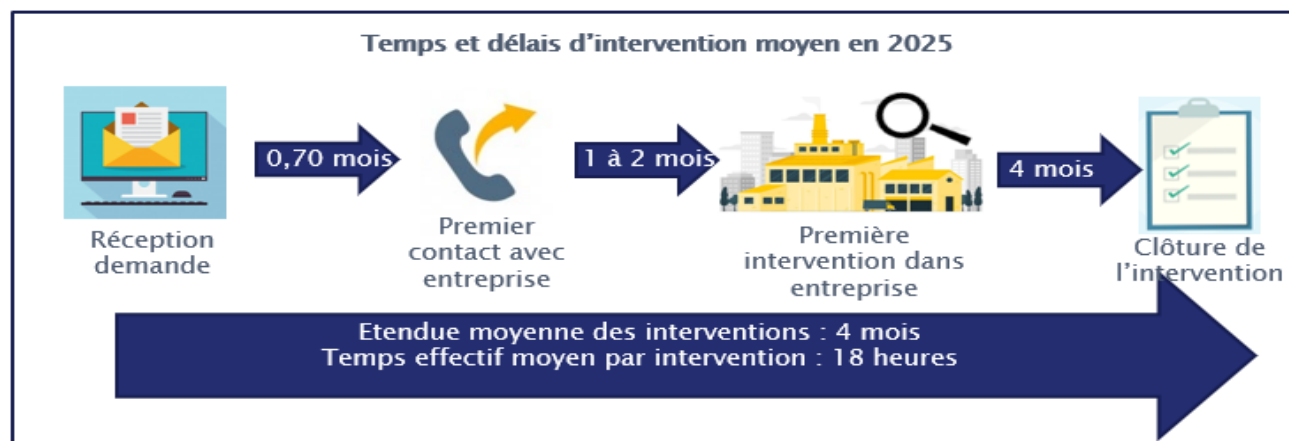


Illustration 2 : Temps et délais d'intervention moyen en 2025

Les études individuelles ne concernent désormais plus majoritairement les postes de travail informatique, mais des activités plus variées dans des TPE/PME notamment.

2.3.3 Activité des psychologues

Deux psychologues présentes pour 1,4 ETP.

1	328 salariés reçus en entretien individuel pour 362 consultations
2	18 actions collectives réalisées pour 105 participants
3	7 médiations ou enquêtes réalisées
4	5 consultations AMAROK
5	60 absences au rendez-vous dont 5 demandes urgentes

2.3.3.1 Quelques chiffres

Nombre d'hommes	Nombre de femmes
28%	72%

Tableau 16: Répartition par genre des salariés reçus en entretien

Employés	Cadres supérieurs	Cadres moyens	Dirigeants
51%	18%	26%	5%

Tableau 17: Répartition par statut professionnel

18-30 ans	31-40 ans	41-50 ans	51-60 ans	61 ans et +
10%	19%	30%	38%	3%

Tableau 18: Répartition par âge des salariés reçus en entretien

2.3.3.2 Modalités d'intervention lors des actions collectives

La plupart des interventions collectives se déroulent dans un premier temps par un débriefing ou un échange collectif sous forme de groupe de parole et dans un second temps par des entretiens individuels dans les locaux de la STI.

	2022	2023	2024	2025
Nombres d'actions collectives demandées	29	63	24	26
Nombre d'actions collectives réalisées	26	43	10	18
Actions avec un délai d'intervention rapide	18	27	5	11
Actions programmées	8	16	5	7

Tableau 19: Actions collectives du service psychologie

2.3.3.3 Interventions dans le cadre de la cellule de maintien dans l'emploi

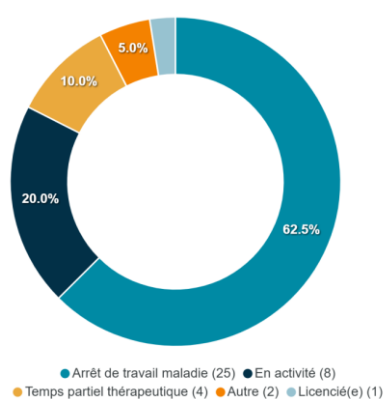
Une psychologue a participé, cette année, à 1 réunion de la cellule PDP afin d'apporter un avis d'expert sur des dossiers de salariés présentés devant la commission et 5 réunions du groupe MEE (maintien dans l'emploi) concernant la désinsertion professionnelle.

2.4 Activité de l'assistante sociale

Cette prestation est externalisée depuis avril 2018 auprès de CORESO. Les interventions se font à la demande des médecins du travail. Les permanences ont lieu à raison de 40 jours par an. Cette prestation a pris fin au 31/12/2025.

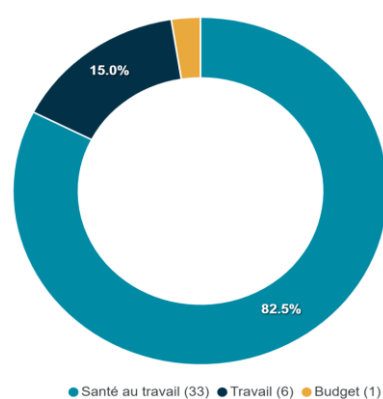
L'assistante sociale a reçu 40 demandes émises majoritairement par les médecins du travail contre 94 en 2024.

Situation professionnelle des salariés accompagnés



Graphique 3: Situation professionnelle des salariés accompagnés

Les domaines principaux d'intervention



Graphique 4: Les domaines principaux d'intervention

3. Le maintien dans l'emploi

Les médecins ont proposé 9 085 aménagements de postes dans le cadre de l'annexe 4.

Certains salariés rencontrant des difficultés plus marquées sont adressés à la cellule de prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) qui vise à aider tout salarié risquant une désinsertion professionnelle à conserver un emploi adapté à son état de santé, en trouvant les solutions les plus appropriées. Cette cellule collabore avec des compétences internes et des partenaires externes comme l'Assurance Maladie et Cap Emploi 29.

163 dossiers ont été examinés par la cellule PDP, ce qui représentent 155 personnes prises en charge. La chargée de mission PDP s'est occupée de 97 dossiers avant son départ en juin 2025.

Les résultats de l'enquête sur le maintien en poste ne seront connus qu'en 2026, celle-ci étant effectuée un an après la prise en charge du salarié.

Pour mieux se faire connaître auprès des adhérents, de leurs salariés et des autres parties prenantes, la cellule PDP a participé au salon "Compense ton Handicap" au Relecq-Kerhuon.

Depuis octobre, des membres de la cellule participent aux réunions préparatoires des Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.



Liste des Acronymes

AG	Assemblée Générale
AMT	Action sur le Milieu de Travail
ANI	Accord National Interprofessionnel
CARSAT	Caisse d'assurance retraite et de santé au travail
CFDT	Confédération Française Démocratique du Travail
CFE/CGC	Confédération Française de l'Encadrement / Confédération Générale des Cadres
CFTC	Confédération Française des Travailleurs Chrétiens
CGT	Confédération Générale du travail
CHRU	Centre Hospitalier Régional Universitaire
COPIL	Comité de Pilotage
CPME	Confédération des petites et moyennes entreprises
CPRP	Conseiller en Prévention des Risques Professionnels
CROCT	Comité Régional d'Orientation des Conditions de Travail
DMST	Dossier Médical en Santé au Travail
DREETS	Direction régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités
DUERP	Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels
EMST	Équipes Médicales de Santé au Travail
EPI	Équipement de Protection Individuel
ETP	Équivalent Temps Plein
FASTT	Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire
FO	Force Ouvrière
HSE	Hygiène, Sécurité, Environnement
IDEST	Infirmier(e) spécialisé(e) en santé au travail
INB	Installation Nucléaire de Base
IPRP	Intervenant en Prévention des Risques Professionnels
MEDEF	Mouvement des Entreprises de France
MEE	Maintien dans l'Emploi
PDP	Prévention de la Désinsertion Professionnelle
PRST	Plans Régionaux de Santé au Travail
PUP	Prévention de l'Usure Professionnelle
QVCT	Qualité de Vie et des Conditions de Travail
RPS	Risques Psychosociaux
SPSTI	Services de Prévention et de Santé au Travail Interentreprises
STI	Santé au Travail en Iroise
TMS	Troubles Musculo-Squelettiques
U2P	Union des entreprises de proximité

Liste des Tableaux

Tableau 1 : Les membres du Conseil d'Administration au 31 décembre 2025	12
Tableau 2 : Les membres de la Commission de Contrôle au 31 décembre 2025	13
Tableau 3 : Métiers composant la Commission Médico-technique.....	14
Tableau 4 : Classement des thématiques proposés pour la mise en place d'une offre complémentaire en fonction de l'intérêt des adhérents lors de l'enquête (exprimé en %)	17
Tableau 5: Répartition des effectifs en équivalent temps plein au sein de STI	19
Tableau 6: Répartition par taille d'entreprise des entreprises et de leurs salariés (données DOE)	20
Tableau 7: Répartition des salariés par type de surveillance	21
Tableau 8: Nombre d'entreprises radiées en 2024 et 2025.....	22
Tableau 9: Répartition des examens médicaux par lieu de visite	23
Tableau 10: Examens médicaux réalisés par les professionnels de santé en 2025.....	24
Tableau 11 orientations des salariés reçus en visite vers la médecine de ville (certains salariés ont pu recevoir plusieurs orientations)	25
Tableau 12 Orientations des salariés reçus en visite vers des dispositifs de prévention de la désinsertion professionnelle (certains ont pu être orientés vers plusieurs dispositifs)	26
Tableau 13 : Nombre d'intérimaire suivi par an	26
Tableau 14: Nombre de saisonniers sensibilisés par an	27
Tableau 15: Suivi de la réalisation et mis à jour des fiches d'entreprises	27
Tableau 16: Répartition par genre des salariés reçus en entretien	30
Tableau 17: Répartition par statut professionnel	30
Tableau 18: Répartition par âge des salariés reçus en entretien.....	30
Tableau 19: Actions collectives du service psychologie.....	30

Liste des Graphiques

Graphique 1 : Les évolutions des adhésions	page 21
Graphique 2 : Types d'intervention réalisées par les HSE en 2025.....	page 28
Graphique 3 : Situations professionnelles des salariés accompagnés	page 31
Graphique 4 : Les domaines principaux d'intervention.....	page 31

Liste des Illustrations

Illustration 1 : Les 5 axes du projet de service	page 15
Illustration 2 : Temps et délai d'intervention moyen en 2025.....	page 29

Liste des Cartes

Carte 1 : Emplacement des centres du service	page 8
Carte 2 : Emplacement des centres du service	page 8